

ProGibb^{MD} PGR est une formulation GA3 offrant aux producteurs une période prolongée de fructification pour les cerises sûres, une plus longue période de récolte, un calibre et une fermeté améliorés ainsi qu'une résistance aux maladies en post-récolte pour les cerises douces.

ProGibb^{MD} PGR

Avantages

- Augmente le calibre des fruits, la fermeté et la résistance aux désordres en post-cueillette
- Retarde la véraison de 4-5 jours dans les cerises douces pour une plus longue période de cueillette
- Favorise la formation de lambourdes et diminue les bourgeons stériles dans les cerises sûres
- Prolonge la période de formation des fruits dans les cerises sûres

Cultures homologuées

- Cerises sûres
- Cerises douces

Renseignements généraux

- Un volume d'eau adéquat est requis pour une bonne couverture : 1 000 L/ha ou 400 L/acre
- Le pH de la solution devrait se situer plus près possible de la neutralité et ne pas être supérieur à 8,5
- La croissance d'arbres soumis à des stress nutritionnels, hydriques ou de ravageurs ne sera pas améliorée par des applications du produit



Informations techniques

MATIÈRE ACTIVE

> Acide gibbérellique (GA 3) 40%

FORMAT

> Caisse de 20 x 80 g

DÉLAI AVANT LA PLUIE

> 2 heures

HOMOLOGATION

> 29359

Informations d'utilisation particulière

OBJECTIF DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

CERISES SÛRES (cultivar Montmorency infectées par le virus de la jaunisse)

<p>Pour maintenir et prolonger la capacité fructifère élevée des cerises sûres 'Montmorency' infectées par le virus de la jaunisse</p> <p>Stimule la formation de lambourdes et diminue l'apparition des bourgeons stériles</p> <p>Des changements devaient survenir deux ou trois ans après le début des applications de ProGibb</p> <p>Des applications annuelles sont requises</p>	<p>10-15 g a.i./1 000 L (10-15 ppm) (25-37,5 g/1 000 L)</p>	<p>28</p>	<p>Appliquer 9 L d'une solution de 10-15 ppm par arbre standard</p> <p>Solution de 10 ppm pour les arbres vigoureux. Solution de 15 ppm pour des arbres plus vieux ou moins vigoureux.</p> <p>Pulvériser 14-28 jours après la floraison</p> <p>Le meilleur temps pour l'application est le stade pendant lequel 3-5 feuilles terminales sont complètement ouvertes, ou lorsque les terminaisons se sont allongées d'au moins 3-8 cm</p>
---	---	-----------	---

CERISES SÛRES

<p>Stimule la formation de lambourdes et diminue l'apparition de bourgeons stériles</p> <p>La formation de lambourdes est présente l'année qui suit l'application. Les changements dans la production des bourgeons, des lambourdes et des fleurs ne seront donc pas évidents avant deux ou trois ans après le début du programme d'initiation.</p>	<p>Doses en fonction de l'âge de l'arbre</p> <p>Les doses sont basées sur une vigueur normale de l'arbre</p> <p>Utiliser une faible dose sur les arbres ayant été sévèrement taillés et émondés</p> <p>Des applications annuelles sont requises pour assurer un bon développement des lambourdes et une amélioration subséquente année après année</p>		
	<p>10-15 g a.i./1 000 L (25-37,3 g/1 000 L)</p>		<p>6-10 ans</p>
	<p>20-25 g a.i./1 000 L (50-62,5 g/1 000 L)</p>		<p>11-15 ans</p>
	<p>25-35 g a.i./1 000 L (62,5-87,5 g/1 000 L)</p>		<p>16-20 ans</p>
	<p>35-45 g a.i./1 000 L (87,5-112,5 g/1 000 L)</p>		<p>20 ans et +</p>

CERISES DOUCES

<p>Retarde la véraison de 4-5 jours</p> <p>Augmente le calibre des fruits et la fermeté</p> <p>Diminue les désordres en post-cueillette</p>	<p>50 g/ha (20 g/acre) dans 1 000 L/ha (400 L/acre)</p>	<p>28</p>	<p>Appliquer lorsque le fruit est d'un vert translucide à une couleur paille, 21 jours avant la récolte habituelle</p>
---	---	-----------	--



1.800.868.5444 | Nufarm.ca | NufarmHortCA

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette pour plus d'information sur l'application pour contrôler les mauvaises herbes, les insectes et les maladies. Consultez l'étiquette du produit pour en apprendre davantage sur les homologations futures, nouvelles cultures, insectes et les modalités d'utilisation. Consultez l'étiquette du produit pour connaître les intervalles avant récolte.

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette du produit.

ProGibb[®] est une marque de commerce de Valent BioSciences LLC.

Nufarm Agriculture Inc. est le distributeur canadien des produits Valent de Valent Canada Inc.

75116-04/21

